

TRADITIONS du RITE FRANCAIS

1^{er} mars 2005

Bulletin du Rite

Français Traditionnel

6ème année, N°7

EDITORIAL :

LES ALLIANCES ET L'UNIVERSALISME MAÇONNIQUE

Nous pouvons nous réjouir très sincèrement lorsque deux ou plusieurs organisations maçonniques se reconnaissent, échangent des garants d'amitié, s'allient et que leurs représentants officiels respectifs en viennent, en général un sourire aux lèvres et parfois une larmichette à peine esquissée, à signer un document non moins officiel, portant les tampons multicolores ou les sceaux aux dessins symboliques des organisations en question.

L'histoire de ces cent dernières années a été émaillée, réjouissons-nous en, je le répète, de ces alliances, traités et autres, mais n'oublions pas cependant le nombre de reconnaissances, d'alliances, d'ébauches de documents qui n'ont pu se concrétiser pour des raisons allant de l'ambition ou la vanité personnelle de certains Frères hauts placés, à des positions intransigeantes, dogmatiques de tel ou tel groupe... Prêchant la fraternité, la tolérance et l'ouverture combien d'occasions furent manquées du fait de l'intolérance et la fermeture des esprits et des coeurs ! Et nous ne pouvons passer sous silence les séparations, les scissions pour des motifs plus ou moins valables...

Pourtant la constitution d'une grande obédience nous dit « La Franc-Maçonnerie est un ordre traditionnel et universel fondé sur la Fraternité ». Et notre bon dictionnaire habituel est clair au sujet du terme : universel : « qui a des capacités pour tout – des connaissances en tout – qui s'étend à tout et à tous – qui embrasse la totalité des êtres et des choses ».

Où est la réalité maçonnique que je vis quotidiennement ? Le « tous » est-il vraiment le « tous » et les « toutes » ? Suis-je convaincu que les femmes aussi bien que les hommes sont dans ce « tous » qui est en quelque sorte neutre, ou englobe le masculin et le féminin ? Ou bien dois-je dire à « tous et toutes » ? Aujourd'hui, vous devez le savoir, on parle de « fraternité » et de « sororité » ! Et puis qui me donne le droit d'exclure ceux qui ne sont pas « réguliers » ? Ou encore comment la Grande Loge Unie d'Angleterre peut-elle s'arroger le droit d'être le « Vatican » de la Maçonnerie et excommunier tel ou tel ? Heureusement il n'y a jamais eu, au moins à ma connaissance, de bûchers maçonniques pour y brûler les Frères hérétiques. Mais les bûchers intellectuels sont presque aussi mortels que les bûchers matériels !

Que dire de ces organisations maçonniques qui n'admettent pas dans leurs rangs des Frères dont la peau est d'une autre couleur que la leur et, bien sûr, je pense à la Grande Loge de Prince-Hall qui est « régulière » au sens dont il était parlé plus haut, mais pas reconnue par les Grandes Loges blanches du pays en question... De même on me dit que certaines organisations africaines n'admettent pas les Blancs dans leurs rangs... Faudra-t-il un traité d'alliance en bonne et due forme pour unir fraternellement les Blancs et les Noirs, ou les Noirs et les Blancs ?

Autre point : si dans l'euphorie de la signature d'un traité d'alliance tout est peint de jolies couleurs, qu'en est-il ensuite ? La fraternité affichée de ces instants saura-t-elle résister au temps ? N'y aura-t-il pas tentation, d'un côté ou de l'autre, de faire quelques croche pieds à celui à auquel on s'est allié ?

Avertissement :

Les textes anciens sont présentés en l'état, avec la syntaxe, l'orthographe et la grammaire en usage à l'époque de leurs rédactions et de leurs publications.

Sauf mention spéciale, les articles publiés dans ce bulletin ne représentent pas la pensée officielle du S.C.R.F.T., mais uniquement celles de leurs auteurs.

Les manuscrit non insérés ne sont pas rendus.

Tous droits de reproduction réservés.



Et ne sera-t-on pas enclin aussi à se dire qu'on est le meilleur ou le plus fort ou qu'on représente le plus grand nombre ? Et l'on retombe dans la compétition, dans la séparativité et dans l'orgueil : l'amour fraternel peut vite se transformer en haine fraternelle...

Souvenons-nous encore que le mot « catholique » qui apparaît chez nous au XIII^{ème} siècle vient du latin « catholicus » (III^{ème} siècle, chez Tertullien), emprunté au grec « katholicos » et veut strictement dire « universel ».

Alors, mes Frères, souvenons-nous que c'est la sincérité du cœur, la pureté d'intention qui compte à nos yeux de Maçons éclairés et aimants comme à l'œil « grand ouvert » du Grand Architecte de l'Univers et, soulignons-le à nouveau, l'« amour fraternel » est la clé de la « Porte des Etoiles », lesquelles parsèment le dais d'azur placé au-dessus de nos têtes....

Jean Esquirol,
en ce jour de la fête de notre Bien-Aimé Protecteur : Saint-Jean-le-Baptiste,
de l'année 6005 de la Vraie Lumière.



**FF du Souverain Chapitre la Chaîne d'Union passés
à l'orient éternel**

Roger D'ALMERAS
Ludovic LENFANT
James BOUAZIZ.
Albert HERMAND
Claude DESJACQUES
Charles BERKA
Guy BEHARI
Jean FELIZET
André THOMASSIN.
Jean CHAPELAIN.
André SIMONET
Ferdinand HENNEQUIN
Pierre MASSIOU
. Daniel CORBENOIS
Jean VICHOT
Jean-Jacques SAURIAC
Jacques SAID
Raymond JALU
Robert DELZONGLE
Gérard MATHIEU
JC CORNET
Georges SIMONAIRE
Claude LAMBERT
Henri BLANQUART



**C'est par la culture de leur souvenir,
que nous trouverons la voie traditionnelle !!!**

HENRI BLANQUART

Mars 2005

S.:P.:R.:+



Voici la différence entre un profane et un F.:M.:

Photo communiquée par la R.:L.:France N°9

à l'Or.:de Budapest G.L.N.F.

Ceci pourrait-être une belle caricature de nombreuses planches et de leurs conférenciers.; mais aussi desw discussions qui s'en suivent.

Vallée d'ALSACE

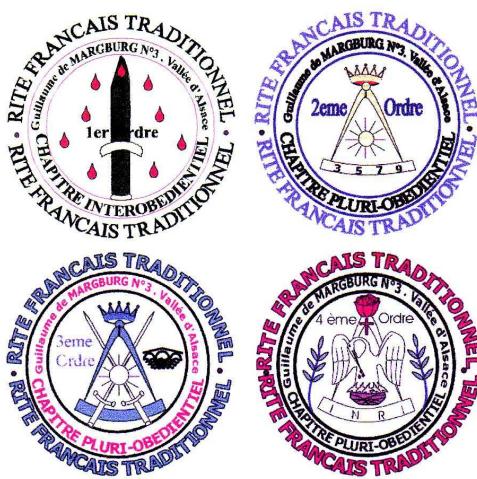
A..L..G..D..G..A..D..L..U..

et sous les auspices du

Souverain Collège du Rite Français Traditionnel (S.. C.. R.. F.. T..)

Puissance Souveraine des Hauts Grades de Tradition Française

à vocation pluriobédientielle fondée en 5974



CHAPITRE PLURI-OBEDIENTIEL
n° 03

" GUILLAUME de MARGBURG "

fondé le 01 Octobre 6000



PLANCHE HISTORIQUE relative à GUILLAUME de MARGBURG

tracée pour la première fois le 01 Octobre 6000 anno vero luce
lors de la Cérémonie de l'Allumage des Feux du Chapitre
au Tem..: 14, rue d'Alsace F - 68100 MULHOUSE

Siège et Tem.. sis 09, rue du Chasseur à F – 68000 COLMAR (Grand Temple).

"magister operis sancti martini columbariensis"

(traduction : Maître de l'Oeuvre de Saint Martin à COLMAR)

Wilhelmus von MARGBURG, soit en français actuel "Guillaume de MARGBURG" (*ou Marburg, Marburg, ou encore Marbourg*), fut un Architecte renommé, issu de l'Ecole d'Architecture des PARLER à Schwäbisch-Gmünd, en (D) Souabe, une dynastie très connue au Moyen-Age dans toute l'Europe, à laquelle l'on devait des réalisations prestigieuses, telles la cathédrale de Prague, celle de Bâle, la plupart des églises de Bavière, une partie de celle de Fribourg et la Collégiale de Colmar.

UN PEU d'HISTOIRE ...

Celui qui n'était encore qu'un jeune homme "*ayant au cœur la noble passion de son art, ardent au travail, avide d'instruction, amoureux de réputation*" arriva un jour de (D) Westphalie dans les Ateliers de l'Oeuvre Notre-Dame de Strasbourg, "*probablement sous l'impression de l'irrésistible penchant qui pousse les jeunes croyants de l'art vers les maîtres consacrés par la gloire et vers les écoles renommées*".

Il y œuvra ainsi d'abord probablement d'abord comme appareilleur à l'Oeuvre Notre-Dame, où il est très vraisemblable qu'il s'est perfectionné sous la direction d'Erwin de STEINBACH, renommé Maître d'Oeuvre de la Cathédrale, et où il a manifestement été influencé par la "*puissante fécondation*" des écoles françaises d'architecture.

Puis, selon "*la marche ordinaire que suivait la carrière des architectes au moyen-âge*" passa-t-il, sur la demande des Villes, aux fonctions d'Architecte de leurs églises.

En effet, "*quand une communauté civile ou religieuse avait besoin d'un artiste, elle consultait les maîtres en réputation ou les ateliers célèbres, et leur demandait des hommes dont la capacité et les talents répondissent à l'importance des travaux qu'elle se proposait d'exécuter. La coopération probable de Guillaume de Margburg à un certain nombre d'églises d'Alsace ne nous est attestée positivement que pour deux d'entr'elles : Saint-Martin de Colmar et Saint-Pierre-le-Jeune de Strasbourg. La notion de ses autres travaux nous a pas été conservée ou a péri avec les documents qui les constataient*".

C'est ainsi que Guillaume de MARGBURG fut appelé aux fonctions de Maître d'Oeuvre de la Collégiale Saint-Martin de F - 68000 COLMAR, chronologiquement immédiatement après Maître HUMBERT qui en avait conçu le plan puis commencé les travaux vers le milieu du XIII^e siècle.

COLUMBARIENSIS ...

Résidant ainsi longtemps à Colmar, il était, sans doute, déjà attaché à cette église depuis plusieurs années, lorsque le Chapitre lui fit commencer, vers 1350, la construction du chœur, qui devait devenir son "chef d'œuvre".

En effet, *"quand l'édifice élevé sur les plans de Maître Humbert eut pris sa physionomie finale, le Chapitre de Saint-Martin reconnut que le chœur de l'ancienne église paroissiale, d'abord conservé, ne pouvait continuer de subsister au chevet du nouveau monument, car il contrastait d'une façon choquante avec les proportions assez vastes de la nef et avec le caractère imposant et très digne de l'ensemble de l'édifice. Mais les ressources manquaient, comme elles avaient souvent fait défaut pour les travaux de Humbert. En 1315, une résolution capitulaire affecta à la reconstruction du chœur le revenu de trois années de toutes les prébendes canoniales qui viendraient à vaquer"*.

C'est ainsi que l'Architecte pu disposer, à l'occasion d'un échange de terrains que le Chapitre négocia avec la Ville, le vendredi avant la fête de Saint-Laurent de l'année 1350, puis grâce à la démolition de l'école paroissiale de Saint-Martin située derrière le vieux chœur byzantin, d'un emplacement bien plus important que celui du vieux chœur jugé insuffisant.

Cela lui permit de signer là l'une de ses œuvres maîtresses, le nouveau chœur de l'édifice dit "*à ceinture de chapelles rayonnantes*", un clocher à l'entrée du chœur et la partie supérieure de la tour.

Il est unanimement reconnu, y compris au delà du monde de l'architecture rhénane, que *"le chœur de Saint-Martin de Colmar est une œuvre qui honore l'intelligence de l'artiste qui l'a conçu et exécuté"*.

Un historien précise que *"son expression, à l'intérieur comme à l'extérieur, est riche et élégante, sans être surchargée de cette ornementation fatigante qui, souvent déjà vers la fin du XIV^e siècle, présage l'abandon de l'opulente simplicité ogivale."*

On sent que Guillaume de Margburg appartenait encore à cette saine école, à cette forte tradition, qui nous a donné la deuxième génération des monuments gothiques, la famille des églises ogivales de l'époque secondaire de cet art.

Par la pureté des lignes, par le sentiment des nobles proportions, par le bon goût de ses intentions décoratives, par l'idée harmonieuse répandue dans toutes les parties de sa composition, Guillaume de Margburg est supérieur à beaucoup d'architectes de son époque.

Son œuvre porte un caractère de correction distinguée, un air d'aisance, une vivacité de physionomie, qui ne se remarquent plus que par exception sur les édifices religieux du même temps."

Guillaume de Margburg *"avait donné à son chœur une ceinture de dix ou douze chapelles rayonnant sur un ambulatoire original qui pourtourne le sanctuaire. Des baies ogivales, sans fenestration, pratiquées dans les murs du chœur, ... , répandaient l'animation et la lumière dans cet ambulatoire et dans les chapelles radiantes, en même temps qu'elles donnaient au chœur lui-même plus de grâce et de légèreté aérienne."*

Une énigme existe cependant ...

Guillaume de Margburg "ne serait-il pas l'auteur du couronnement que possédait autrefois le clocher de Saint-Martin ? Les documents de nos archives, il est vrai, ne parlent point de ce travail; mais ceux qui en parlaient peuvent avoir péri. Au surplus, le silence des archives n'est jamais une preuve positive dans l'histoire des constructions; elles se taisent si souvent sur des événements de premier ordre qu'on est bien en droit d'admettre qu'elles ont pu se taire sur des faits secondaires.

La tour de Saint-Martin n'a pas toujours porté à son sommet la hideuse coiffure qui la fait ressembler à une pagode chinoise plus qu'à un temple chrétien. Elle se terminait autrefois par un comble architectural en harmonie avec ses parties moyennes et inférieures. Quelques personnes pensent que la tour était surmontée d'une pyramide en bois, aiguë et élevée, dans le genre de celle qui existe à Saint-Maurice de Soultz et dans quelques autres églises de la contrée. Elles fondent leur opinion sur le fait que l'incendie du 23 mai 1572 a détruit la partie supérieure de la tour, ce qui ne peut s'entendre, selon elles, que de la destruction d'un clocher terminal en bois, la violence du feu n'ayant pu dévorer un couronnement de pierre.

Cette supposition est inexacte.

Les ravages de l'incendie de 1572, qui furent immenses, au dire des chroniqueurs et de la tradition, ont pu dégrader une construction en pierre, légère et ornementée, au point de rendre sa démolition complète nécessaire, indispensable.

Il existe une gravure de Saint-Martin antérieure au désastre de 1572. Elle se trouve dans la Cosmographie de Sébastien Munster, imprimée pour la première fois à Bâle en 1541, réimprimée une seconde fois en 1549 et une troisième en 1550. Le clocher de Saint-Martin y est représenté complet, terminé. Au-dessus de la tour carrée s'élève un massif de pierre curviline à évitements qui porte comme une espèce de plate-forme de laquelle s'élance une petite flèche à crochets entourée à sa naissance de statues colossales qui paraissent avoir été au nombre de cinq au moins. La gravure n'en montre que trois. Il est donc avéré par ce témoignage qu'au milieu du XVI^e siècle la tour de Saint-Martin était couronnée par un travail de pierre, par une flèche environnée de personnages sculptés à sa base."

... Guillaume de Margburg jouissait, le temps où il a exercé son activité, d'une grande considération pour son talent et la Maîtrise de son Art, et avait introduit une caractéristique dans ses œuvres qui consiste à donner à la statuaire une place toute particulière.

Dans son système général de conception en effet, l'artiste induit une combinaison fusionnelle des effets décoratifs par l'adjonction de cette statuaire, "dans un emploi intelligent et répété qu'il en a fait tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du chœur de Saint-Martin".

C'est alors que les travaux étaient en cours, que l'Architecte fut appelé à Strasbourg, mais l'ouvrage se poursuivit pendant plusieurs années encore.

A partir de 1366, soit après son décès, sous la direction de son successeur le Maître Henselin, admis au titre de bourgeois de Colmar la veille de la fête de Saint-Martin de l'année 1364, "le plan de Guillaume de Margburg ne fut plus intégralement observé, sans doute à cause de l'insuffisance des moyens financiers, phénomène commun partout, mais qui paraît avoir été de bonne heure fréquent à Colmar".

En particulier, "la tourelle du chœur ne fut jamais commencée; cependant on voit très distinctement sous le comble de la toiture de Saint-Martin, à la naissance du chœur, les larges assises préparées pour la recevoir."

ARGENTINIENSIS ...

Vers 1361 ou 1362 donc, Guillaume de Margburg fut appelé à Strasbourg pour des travaux à exécuter à l'Eglise dénommée "Saint-Pierre-le-Jeune".

Il s'y rendit, et en devint également l'Architecte, mais tout en y résidant avec son épouse Greda (*Marguerite*) vraisemblablement alsacienne, n'en conserva pas moins les fonctions de Maître de l'Oeuvre de Colmar, comme nous l'avons vu précédemment et comme le confirme son épitaphe.

L'on s'accorde à estimer qu'il y aurait réalisé la Chapelle Saint-Jean, au sud du clocher, qui se caractérise par des contreforts intérieurs et présente une parenté certaine avec le chœur de Notre-Dame de MARBURG en province de (D) HESSE.

C'est à Strasbourg qu'il mourut, le 11 février 1366, mais on ignore à quel âge.

A son trépas, Guillaume et Greda furent ensevelis dans le même tombeau, en la chapelle Saint-Nicolas construite dans le cloître de l'Eglise de Saint-Pierre-le-Jeune.

Sur leur caveau, l'on coucha une superbe pierre tombale très symbolique, qui existait encore au commencement du XVII^e siècle, mais a malheureusement entre-temps disparu.

Nous disposons cependant de sa description par différents historiens, notamment par Sébastien MIEG, qui permet de savoir qu'elle était sculptée en bas relief de l'effigie en taille réelle du Maître, présenté avec une longue chevelure et muni de ses attributs magistraux, le compas en main droite et l'équerre en main gauche.

Dans un écu figure ce qui est considéré comme l'emblème des PARLER :

"trois maillets dans un bandeau".

Sur le pourtour de la dalle fut gravée, en caractères gothiques, l'épitaphe latine rituelle :

† anno.dni. mccclxvi. ii. idus.februar' s.

(anno domini 1366, secundum idus februaris)

wilhelmus.de.margburg

magist'.opis.sci.mart'columbar.

(magister operis sancti martini columbariensis)

et.greda.uxor.el'

(et greda uxor eia)

dont la traduction pourrait être :

En l'an de grâce 1366, le 2^o jour des ides de février,

mourut Guillaume de Margburg

Maître de l'Oeuvre de Saint Martin à COLMAR

et son épouse Greda

La dalle funéraire du célèbre Maître d'Oeuvre de Saint-Martin de COLMAR funéraire a disparu de son emplacement dans la chapelle longtemps vandalisée et qui ne fut rendue au Culte et restaurée qu'en 1953.

L'image actuelle de la pierre tombale est due à la science de l'artiste et professeur Benoît ROTH, qui a réussi à la reconstituer grâce aux indications précises fournies par l'archéologue et historien Hans ZUMSTEIN, recoupées par l'œuvre de SCHOEOPFLIN dans "L'Alsace Illustrée" du XVIII^e siècle.

La description latine de son épitaphe est la suivante :

«*Wilhelmus de Margburg, VI. id. Febr. 1366 Argentinae mortuus,
et in ecclesia D. Petri jun. sepultus est,*

teste Epitaphia, cui effigies viri comati, dextra circulum, sinistra normam tenentis, insculpta»

et la traduction :

«*Guillaume de Margburg, mort en février 1363 à Strasbourg,
inhumé en l'Eglise Saint-Pierre-le-Jeune.*

Son épitaphe entoure son effigie et le présente portant à droite le compas et à gauche l'équerre»

Les Membres Fondateurs du présent Chapitre pluri-obédientiel ont retenu comme titre distinctif celui de Guillaume de MARGBURG, en raison de la profonde connotation symbolique de Maître Bâtisseur rhénan et universel, attestée, sur son cénotaphe par la présence des éléments suivants :

- ? le médaillon comportant 3 maillets,
- ? le long manteau de l'Initié,
- ? le compas à dextre et l'équerre à sénestre.

Ils ont souhaité, ce faisant, témoigner de leur volonté profonde de s'inscrire dans un contexte de construction et de devoir de transmission aux générations à venir, dans l'esprit de fraternelle concorde et d'humilité qui sied aux grandes œuvres dans l'Univers.

*Gravé et buriné au Siège, dans la Vallée d'ALSACE,
par le B.- A.- F.- Elu Sec.- Secrétaire F. H. HEI.- désigné à cet effet,
le 23 septembre 6000 (anno vero luce, solstice d'automne).
au nom des Membres Fondateurs.*



Bibliographie (à la diligence du BAF : Archiviste Départemental Jean Luc EIC.) :

Théodore RIEGER dans : ?, citant lui-même :

Ch. Gérard, *Les artistes de l'Alsace pendant le Moyen Age*, I, Paris-Colmar, 1872, p. 386-397;

F-X. Kraus, *Kunst und Alterthum in Elsass-Lothringen*, I, Strasbourg, 1884, p. 235;

Sitzmann II, 243;

O. Kletzl, *Titel und Nameln von Baumeistern deutscher Gotik*, Munich, 1935 ;

P. Anstett, *Das Martinsmünster zu Colmar*, Berlin, 1966;

Dictionnaire des Eglises de France, V, Paris, 1969, p. 37;

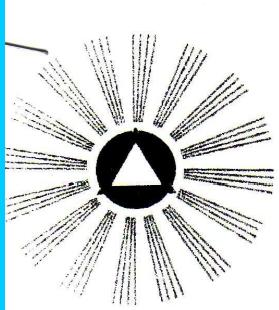
R. Recht, *L'Alsace gothique de 1300 à 1365*, Colmar, 1974, p. 198-208, p. 235;

R. Recht, *Die Parler und der schöne Stil*, Cologne, 1978;

G. Bronner, B. Schnitzler, H. Zumstein, *Les monuments funéraires de l'église Saint-Pierre-le-Jeune à Strasbourg*, CAAAH, 1984, p. 56.

EA VIII, 1984, p. 4933-4934;

Th. Rieger, *L'église Saint-Nicolas de Haguenau Etudes haguenoviennes*, XV 1989, p. 100.



Grand Chapitre Général du Grand Orient de France

Rite Français

COPIE

CONVENTION

ENTRE

LE GRAND CHAPITRE GÉNÉRAL DU GRAND ORIENT DE FRANCE

ET

LE SOUVERAIN COLLÈGE DU RITE FRANÇAIS TRADITIONNEL

LE 9 MARS 2002

VALLÉE DE PARIS

LE GRAND CHAPITRE GÉNÉRAL DU GRAND ORIENT DE FRANCE

ET

LE SOUVERAIN COLLÈGE DU RITE FRANÇAIS TRADITIONNEL

..

- Vu les textes constitutifs du G.:O.:D.:F.: en 1773 ;
 - Vu la Constitution et le Règlement Général du G.:O.:D.:F.: ;
 - Vu les décisions du Convent du G.:O.:D.:F.: et particulièrement celles du Convent de 1877 ;
 - Vu le protocole de délégation et d'administration entre le G.:O.:D.:F.: et le Grand Chapitre Général du G.:O.:D.:F.: -Rite Français ;
 - Vu la constitution et le règlement général de la G.:L.:T.:S.:O.:;
 - Vu la constitution du Souverain Collège du Rite Français Traditionnel en 1974 confirmée en 1998 ;
-
- Se reconnaissant dans les travaux menés par la Chambre des Grades du Grand Orient de France de 1784 ;
 - Assumant également le parcours historique les liant au premier Grand Chapitre Général fondé par Roëttiers de Montaleau ;
 - Et soulignant leur communauté d'approche dans la diversité, de la pratique du Rite Français ;

PROCLAMENT

Leur reconnaissance mutuelle sous réserve de la ratification par les instances de chacun des signataires

La reconnaissance de la qualité des porteurs des Ordres du Premier au Quatrième, selon les termes des travaux de la Chambre des Grades de 1784 du Grand Orient de France et ceux du Conservatoire du Souverain Collège du Rite Français Traditionnel, tels que reçus régulièrement par chaque instance signataire,

La volonté de conserver, intact, l'héritage commun concernant le Rite Français dans ses diverses références et de travailler, chacun selon ses traditions, à garantir sa pérennité et son développement,

S'ENGAGENT

A observer les termes de cette présente convention et mettre en pratique le Principe de Liberté Absolue de Conscience tant dans leur juridiction que dans leur communication.

DÉCIDENT

De créer une structure paritaire dont la mission sera de traiter, selon les formes qui apparaîtront les mieux appropriées à cet effet, des relations entre les deux parties soussignées.

De se recevoir, annuellement, à la clôture de leur session nationale de Grand Chapitre.

Les Frères du G.O.D.F. actuellement inscrits dans un Chapitre du S.C.R.F.T. sont reconnus par le G.O.D.F. et le Grand Chapitre Général du G.O.D.F. dans leur appartenance et leur pratique.

En fin d'année maçonnique 2002 un état des Frères du G.O.D.F. inscrits au S.C.R.F.T. sera établi par ce dernier et communiqué au Grand Chapitre Général du G.O.D.F.. Les affiliations réciproques de Frères appartenant aux deux Organisations de Hauts Grades Français sont reconnues dans les 4 Ordres, ainsi que l'échange de garants d'amitiés entre chapitre.

De travailler, enfin, à la rédaction de documents historiques traitant de la Tradition Maçonnique Française en général et des Grades Sagesse en particulier. De poursuivre et développer une relation fraternelle, par des visites mutuelles, selon les Principes Universels de la Franc-Maçonnerie.

Pour le G.:C.:G.:du G.:O.:D.:F.:

Le Très Sage et Parfait Grand Vénérable Jean-Pierre Lefèvre

Le Grand Orateur

Georges SAULNIER

Grand Garde des Sceaux

Georges KLEBERT

Le Grand Secrétaire aux Affaires Intérieures

Jean Claude PORSET

Le Grand Secrétaire aux Affaires Extérieurs

Gérard MARSALY

Pour le S.:C.:R.:F.:T.:

Le Souverain Commandeur

Président de la Chambre d'Administration, Serge Asfaux

Grand Orateur, Marcel Thomas

Passé Souverain Commandeur

Le Grand Secrétaire

Claude Lambert

Experts et les Chapitres, Raymond Veisseyre

Passé Souverain Commandeur

Convention entre G.:C.:G.:du G.:O.:D.:F.: et S.:C.:R.:F.:T.



COPIE

CONVENTION

ENTRE

LE SOUVERAIN CHAPITRE FRANÇAIS JEAN THEOPHILE DESAGULIERS
Chapitre Métropolitain pour la France
Fondé le 30 novembre 1963

ET

LE SOUVERAIN COLLEGE
DU RITE FRANCAIS TRADITIONNEL

LES SIGNATAIRES

- Se reconnaissant dans les travaux menés par la Chambre des grades du Grand Orient de France de 1784 à 1786,
- Cet accord du parcours historique les liant au premier Grand Chapitre Général fondé par Alexandre Louis Roëttiers de Montaleau,
- Soulignant leur volonté de reconnaître la diversité actuelle de la pratique du Rite Français dans Ses Ordres capitulaires,

PROCLAMEMENT

- Leur reconnaissance mutuelle, sous réserve de ratification par leurs instances compétentes ;
- La reconnaissance de la qualité des porteurs des Ordres, selon les termes des travaux de la première Chambre des grades du Grand Orient de France, et tels que reçus régulièrement par chacune des instances signataires ;
- Le droit de visite, sur invitation, dans les Chapitres relevant respectivement de chaque autorité signataire ;
- La volonté de travailler en commun sur les origines et l'histoire du Rite Français, en vue de garantir sa pérennité et son développement ;

ANNEXE

Le présent document est rédigé en deux exemplaires, l'un en français et l'autre en anglais. Ces deux versions sont équivalentes et ont la même valeur.

Le présent document est rédigé en deux exemplaires, l'un en français et l'autre en anglais. Ces deux versions sont équivalentes et ont la même valeur.

DECIDENT

CONVENTION

COPIE

- De développer les travaux conjoints ;
- De créer une commission paritaire se réunissant sur la demande de l'une des parties, pour traiter de sujets communs ;
- De se recevoir lors de leurs sessions nationales annuelles ;
- De poursuivre et de développer une relation fraternelle basée sur les principes universels de la Franc-Maçonnerie.

Signé en deux exemplaires, à Paris, le 14 janvier 2003.

Pour le Souverain Chapitre Français

JEAN THEOPHILE DESAGULIERS

Chapitre Métropolitain pour la France :

[Signature] S. P. R. M. +

Roger DACHEZ
Président du Vème Ordre



Gérard MEYER
Très Sage et Parfait Maître

Pour le Souverain Collège
du Rite Français Traditionnel :

Serge ASFAUX
Souverain Commandeur



La « devinette » de Jean Esquirol

Rappel du numéro 4

Mes excellents Frères du Rite Français, pouvez-vous me dire quel est le très illustre connaisseur de la Maçonnerie française ayant écrit ces quelques lignes à l'un de ses amis et également Frère, et quand ?

« Le Grand-Orient est près de se dissoudre par deux motifs : l'un, qu'il manque de fonds, et qu'il n'a confiance, ni crédit d'aucune sorte sur les Loges bien composées ; l'autre, qu'il veut entreprendre une réforme sur les Hauts Grades, entreprise pour laquelle il n'est que trop connu, qu'il manque de lumières, et qui peut d'autant moins réussir que les rédacteurs sont des hommes très ordinaires, qui n'ont aucune espèce de titre à la confiance du public maçon, qui, dans ce pays, comme dans les autres, a de grandes prétentions à la science et peu de dispositions à se laisser conduire... »

Afin de vous laisser le temps de fouiller dans votre bibliothèque, car cette lettre a été publiée il y a longtemps, c'est vrai (mais peut-être a-t-elle été imprimée depuis dans tel ouvrage ou telle revue), la réponse vous sera donnée dans le prochain numéro.

Le ou les gagnants seront dûment récompensés par une once de Sagesse, une pincée de Force et un zeste de Beauté...

Jean Esquirol, qui demeure votre obligé.

-----oOo-----

Réponse à la « devinette » de Jean Esquirol...

Nous vous avions proposé une « devinette » il y a maintenant trois ans... Chacun a pu depuis trouver *sa* réponse... Il s'agissait, mes bons Frères, de découvrir qui avait écrit et dans quel contexte l'affirmation passablement péremptoire suivante :

« Le Grand-Orient est près de se dissoudre pour deux motifs : l'un, qu'il manque de fonds, et qu'il n'a confiance, ni crédit d'aucune sorte sur les Loges bien composées ; l'autre, qu'il veut entreprendre une réforme sur les Hauts Grades, entreprise pour laquelle il n'est que trop connu, qu'il manque de lumières, et qui peut d'autant moins réussir que les rédacteurs sont des hommes très ordinaires, qui n'ont aucune espèce de titre à la confiance du public maçon, qui, dans ce pays, comme dans les autres, a de grandes prétentions à la science et peu de dispositions à se laisser conduire... »

Le moment est venu de vous donner la réponse !

Le texte provient d'une lettre, comme il a été dit, écrite par François-Anne, marquis de Chefdebien d'Armissan (1753 – 1814) et le passage ci-dessus est reproduit dans l'ouvrage : « Un Initié des Sociétés Secrètes supérieures, 'Franciscus, Eques a Capite Galeato', 1753-1814 », de Benjamin Fabre, publié par l'éditeur *La Renaissance Française* à Paris, en 1913.

Si le célèbre marquis de Chefdebien avait été amené à proférer tant de jugements particulièrement sévères, c'est qu'il avait eu fort à faire avec le Grand-Orient de France, fondé comme tel en 1773. Il avait par ailleurs suivi Jean-Baptiste Willermoz et bénéficié de l'adoubement chevaleresque de l'Ordre Intérieur et, comme Chevalier Bienfaisant de la Cité Sainte, son nom d'ordre était *Eques a Capite Galeato* ce qui signifie *Chevalier à la Tête Casquée*. Il participa aux Convents de Lyon (1778) et de Wilhelmsbad (1782) en tant que *Conseiller d'Honneur du Rite Ecossais Rectifié de Septimanie à Montpellier*.

Afin d'*aller plus loin*, aidé par son père le vicomte Chefdebien d'Aigrefeuille, il avait élaboré en 1779 et les années suivantes un rite maçonnique particulier connu sous le nom de « Rite Primitif » ou « Rite des Philadelphes de Narbonne ». Etymologiquement le mot *philadelphie* signifie : *qui aime son frère*. La loge de Narbonne en question s'appelait d'ailleurs « Les Philadelphes ». Soulignons d'ailleurs que cette région méridionale qui représente *grossō modo* le département de l'Aude et une partie du département de l'Hérault, avait à cette époque une grande activité maçonnique, avec de loges dans les principales villes mais aussi dans des localités un peu secondaires comme Castelnau-d'Aude et Quillan. De même en 1786 avait été fondé un chapitre appelé : « Chapitre de l'Amitié à l'Epreuve ».

Ce rite des Philadelphes de Narbonne n'eut pas une bien longue vie, mais forme peut-être le premier maillon de cette variante de la maçonnerie qui débouchera, sur une maçonnerie occultiste connue aujourd'hui comme le *rite de Memphis-Misraïm*, au travers de développements divers qu'il serait trop long et hors sujet d'exposer ici.

L'extrait de cette lettre a le mérite de montrer, s'il en était besoin, que l'harmonie ne régnait pas toujours dans le panorama de la maçonnerie française et que si notre institution a pu se perpétuer depuis presque trois siècles, c'est sans aucun doute grâce à la bonne volonté active et la fraternité véritable qui animait bon nombre de Frères, mais plus encore, aucun doute là dessus, sur la pluie de bénédictions que le Grand Architecte de l'Univers avait et a bien voulu déverser très généreusement sur notre Ordre...

Jean Esquirol, le 29 mai 2005

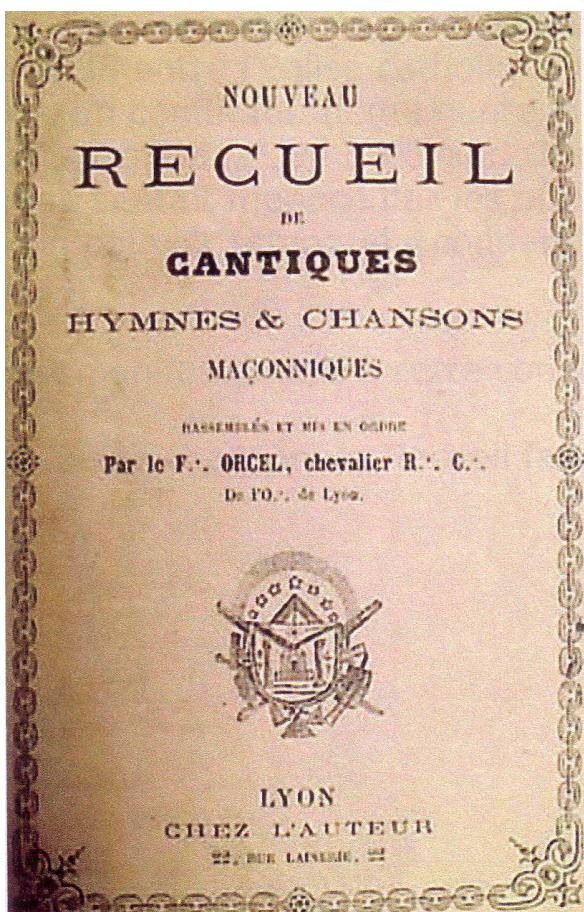
De Midi, maçon à Minuit chrétien

Michel Bresset Faleze

Beaucoup de chants de Noël, du XVII et XVIII ème siècles ont inspirés les Francs-maçons au cours de leur histoire... En particuliers les chants de Noël traditionnels collationnés par Corette (1709-1795). De ce dernier nous savons qu'il a harmonisé la Marche des Francs-maçons de Naudot, pour le clavecin, mais nous ne savons rien sur son éventuelle initiation.

Minuit chrétien, est l'œuvre d'Adolphe Adam créée en 1847.

Les paroles sont du F.:Perin et tirées du recueil d'Orcel publié à Lyon vers



MIDI
CANTIQUE D'OUVERTURE

AIR : Noël (d'ADAM).

Midi, maçons, c'est l'heure fraternelle
Où nous devons commencer nos travaux ;
Prenons en main le compas, la truelle ;
L'humanité succombe sous ses maux.
Francs ouvriers, travaillons en silence,
Le monde attend bonheur et liberté :
Maçonnerie, ô mère d'espérance,
Répands sur nous ta divine clarté !

Tous à l'abri sous la voûte azurée,
De l'Eternel célébrons la grandeur ;
Que l'encens monte en la plaine éthérée,
Avec nos vœux d'universel bonheur.

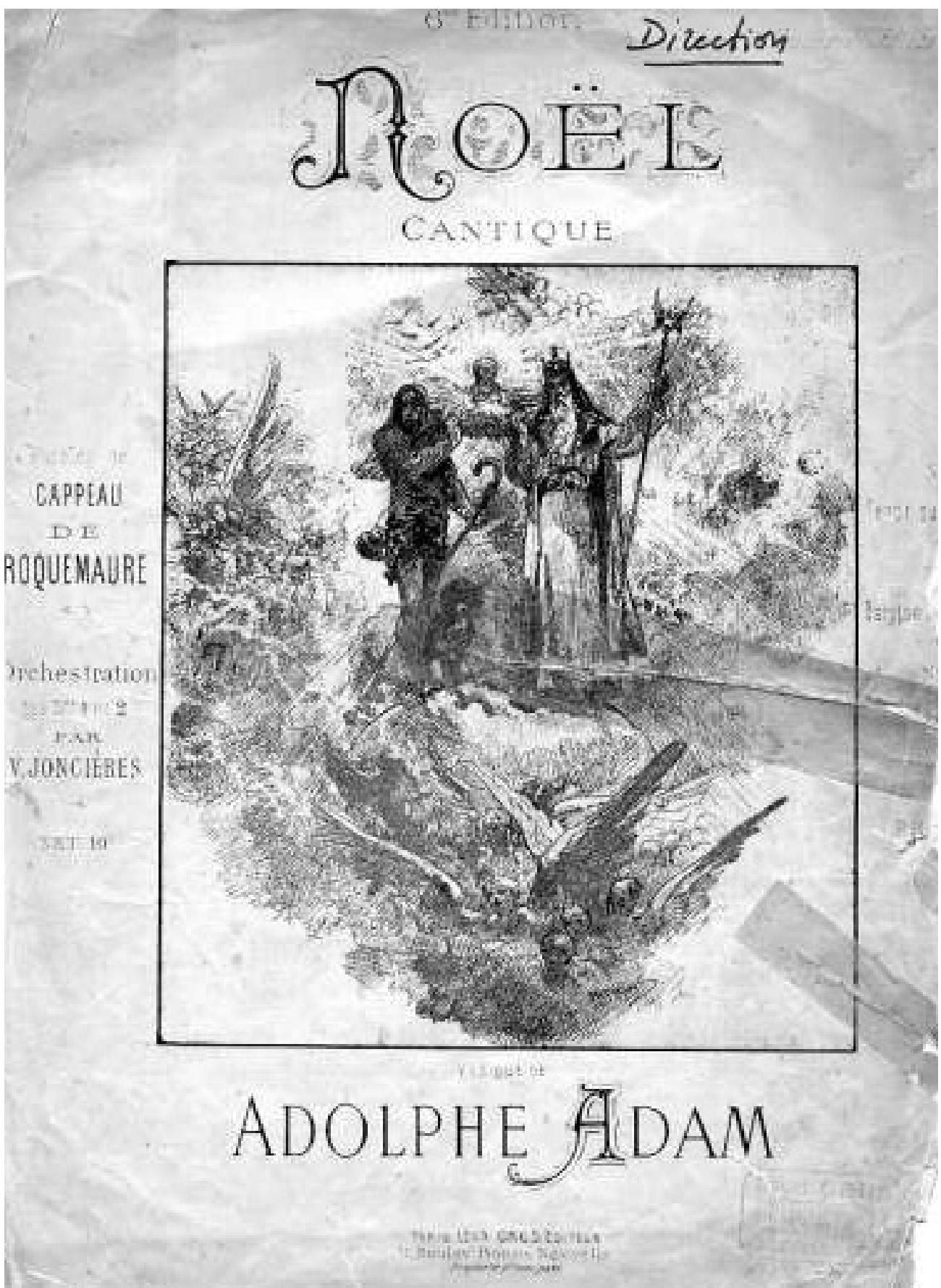
— 20 —

Nos ennemis, levant leur tête altière,
Prèchent partout meusonge, obscurité :
Maçonnerie, ô source de lumière,
Répands sur eux ta divine clarté !

Ouvrons, ouvrons les portes de nos temples,
Pour enseigner à chacun la vertu ;
Prèchons, prèchons, surtout par nos exemples ;
Rendons la force à tout faible abattu.
Des opprimés quand les cris de détresse
Montent vers toi, disant : Fraternité !

Maçonnerie, ô fille d'allégresse,
A tes enfants donne la liberté !

F. PERIN, 18^e.



CANTIQUE DE NOËL

and review of *Urgleptes* (Leptidae) and *Al-*

Parties de **MARY CAPPEAU**.

Избранные ГАДОЛНЫЕ ДОКТОРЫ.

André' macédoine.

CHANT.

PIANO.

Violin Minuit Chré. tien. C'est l'heure no... le...

Flute Trompette

nel le Où l'heure Dern. des , c'e...t j...s... qu'il n'e...s... Pour a... la...

Flute Trompette

per la tache ar... gl... n... le Et de sempre au... vider le courroux. L...

Flute

meille en... tier tres... e...ail... led...a... pen... ce A... n... te... m... i... lui donne un s...e...ur...

Manuscrit très usagé, provenant des archives de la Maîtrise de Sainte-Marie-des-Batignoles et ayant passé entre les mains des nombreux maître de Chapelle de l'église : Adolphe Deslandres, André Messager, Henri Busser, Claude Terrasse, Charles Quef et Joachim Havard de la Montagne.



Rituel du G.O. de 1887, au rite français.

Copie de l'exemplaire ayant appartenu à Marcel Sembat

Les chansons maçonniques de la R.L. » *La parfaite Union* » à l'Orient de Douay vers 1800. Sur commande.

Texte et partitions musicale s imprimées...

Le manuscrit original ne nous donnant que le titre des airs ou timbres utilisés à l'époque. Important recherche musicologique.

Dernière planche au chapitre *la « chaîne d'Union n°1 »* de notre Frère Raymond JALU présentée le 17 octobre 1998.

CD sur commande.

Tableaux de Loge tous Grades et Ordres .

Aquarelle sur commande

CD du manuscrit de 1780... Loges bleues



Rituel de banquet du Jeudi saint des Chevaliers Rose-Croix

Portant la date de 1765 se trouvant à la bibliothèque de la Ville de Paris (Fonds Général MS 23 91ancienne Bibliothèque de M. de Liesville)

Grade de L'Aigle et du Pélican

Cérémonies de table et autre ; manuscrit de Strasbourg 1760



Cimetière Montparnasse

TRADITIONS du RITE FRANCAIS

Formulaire de souscription au prochain numéro

NOM:.....

Prénom :.....

Date de naissance :.....

Profession :.....

Adresse :.....
.....
.....

Téléphone :.....

Fax :.....

.E Mail :.....

R.'L.' :.....

N° :.....

Or.' :.....

Ob.' :.....

Age :.....

Fonctions:.....
.....
.....

Commentaire :.....
.....
.....

E.Mail :saxfox@club-internet.fr

La Pratique du Rite Français Traditionnel

CONDITIONS MINIMALES à remplir par les LL.'. pour la pratique du R.'.F.'.T.'. après accomplissement des obligations imposées par les obédiences

- Pratiquer un Rite reconnu comme R.F.T., dont la base est le Régulateur du Maçon.
- Entrée et Sortie en **cortège**, à chaque tenue.
- Allumage des Feux.
- Chaîne d'union à chaque tenue.
- Initiation et augmentation de salaire **avec un seul candidat** à la fois, les LL.'. organisant elles-mêmes leurs cérémonies; **pas de cérémonies collectives**, ceci étant totalement exclus.
- Vénéralat d'un an, éventuellement renouvelable deux fois avec un intervalle de 3 années entre chaque charge.
- Cérémonie secrète d'installation du T.'.V.'.
- Décisions pour les Initiations et les Augmentation de salaire prises par les seuls MM.'. présents en Chambre du Milieu, et à **l'unanimité**, ce qui est une règle intangible.
- **Livre de la Loi Sacrée** sur le plateau du T.'.V.'
- Acclamation **V.'.V.'.S.V.'**.
- Tenue sombre pour les FF.'., la cravate noire étant obligatoire, gants blancs, tablier.
- Célébration des deux Saint-Jean par un banquet rituel.
- * En chambre humide et selon les possibilités matérielles Santé d'obligation et tour de table sur la vie personnelle et maçonnique de chacun des FF.'. présents.

IL EST SOUHAITABLE D'ORGANISER CHAQUE ANNEE UN BANQUET FAMILIAL PROCHE DE LA SAINT-JEAN D'ETE

Traditions du Rite Français

Bulletin de la S.C.R.F.T.

105 av du Maréchal Joffre
93150-Blanmesnil

Directeur de la publication : Serge Asfaux

Directeur délégué : Hervé Chiflet

Comité de rédaction :

Jean-Baptiste de L'ESTOILE
Michel LAMBIN
Marcel THOMAS
Paul TOLON
Raymond VEISSEYRE
Paul VINCENT
Jean WIDMAIER

Secrétaire de la rédaction :

Claude LAMBERT †

E.mail : saxfox@club-internet.fr

Minuit ! Chrétiens

Minuit ! Chrétiens, c'est l'heure solennelle
Où l'homme Dieu descendit jusqu'à nous,
Pour effacer la tache originelle
Et de son père arrêter le courroux:
Le monde entier tressaille d'espérance
A cette nuit qui lui donne un sauveur
Peuple, à genoux attends ta délivrance,
Noël ! Noël ! Voici le Rédempteur !
Noël ! Noël ! Voici le Rédempteur !



Le Rédempteur abrisé toute entrave,
La terre est libre et le ciel est ouvert
Il voit un frère ou n'était qu'un esclave
L'amour unit ceux qu'enchaînait le fer,
Qui lui dira notre reconnaissance ?
C'est pour nous tous qu'il naît, qu'il souffre et meurt:
Peuple, debout ! chante ta délivrance,
Noël ! Noël ! chantons le Rédempteur !
Noël ! Noël ! chantons le Rédempteur !

De notre foi que la lumière ardente

Nous guide tous au berceau de l'enfant
Comme autrefois, une étoile brillante
Y conduisit les chefs de l'Orient
Le Roi des Rois naît dans une humble crèche,
Puissants du jour fiers de votre grandeur,
A votre orgue il c'est de là qu'un Dieu prêche,
Courbez vos fronts devant le Rédempteur !
Courbez vos fronts devant le Rédempteur !



Le Petit Catalogue

Tradition n° 1, 2, 3, 4, 5
numéro 1 sur commande car désormais épuisé

Le Rituel au grade d'Apprenti d'après l'original du manuscrit de 178...
Texte imprimé. Sur commande

Le rituel au grade de Compagnon d'après l'original du manuscrit de 178...
Texte imprimé sur commande

Le rituel au grade de Maître d'après l'original du manuscrit de 178...
Texte imprimé sur commande

Statuts et règlements généraux du G.:Chap.:Gén^{al}.:de F^{ce} :.
Règlements particuliers et de discipline du G.:Chap.:Gén^{al}.:
de F^{ce} :.
178...
Texte imprimé sur commande

Le Rituel au 1^{er} Ordre « grade d'Elu » d'après l'original du manuscrit de 178...
Sur commande et réservé aux FF.: du grade
Texte imprimé.

Le Rituel au 3^o Ordre « grade de R.:C.: »d'après l'original du manuscrit de 178...
Sur commande et réservé aux FF.: du grade
Texte imprimé.